



Macon, mercredi 14 avril 2021

## AVIS A LA BATELLERIE N° FR/2021/01990

---

Pris en application :

art. A 4241-26 du CT (mesures temporaires)

Décret n° 2012-1556 du 28/12/2012 (mesures temporaires)

### Inspection ou travaux subaquatiques (inspection des piles du pont de la RD51 sur la dérivation de la Saône à Mâcon)

#### Réduire la vitesse ( tous les usagers - dans les deux sens )

---

**- le 20/04/2021 de 08:00 à 18:00**

o Saône, dérivation de Mâcon

au pk 0.200 (pont de la RD51) - Toute la largeur de la voie

#### Appel à la vigilance ( tous les usagers - dans les deux sens )

---

**- le 20/04/2021 de 08:00 à 18:00**

o Saône, dérivation de Mâcon

au pk 0.200 (pont de la RD51) - Toute la largeur de la voie

#### Eviter les remous ( tous les usagers - dans les deux sens )

---

**- le 20/04/2021 de 08:00 à 18:00**

o Saône, dérivation de Mâcon

au pk 0.200 (pont de la RD51) - Toute la largeur de la voie

#### Commentaire :

Une Inspection subaquatique des piles du pont de la RD51 franchissant la dérivation de la Saône au PK0+200 à Grièges sera réalisée par plongeurs le 20/04/2021 entre 8h et 18h.

Cette intervention se fera avec :

- embarcation motorisée type Zodiac accompagnant les plongeurs, équipée d'un pavillon alpha et d'un chef d'équipe muni d'une liaison VHF (canal 10) pour entrer en communication avec les navigants ;
- surveillance de la navigation pour passage des consignes aux plongeurs.

La navigation étant prioritaire, des consignes ont été passées aux plongeurs qui devront arrêter leur inspection, remonter à la surface et s'écarter du chenal navigable au passage d'un bateau. Pour cela, il est demandé **impérativement** aux navigants de signaler leur approche par VHF (2kms à l'amont/2 kms à l'aval) auprès du chef d'équipe.

Pendant l'intervention, les usagers de la voie d'eau devront modérer leur allure, éviter les remous, et prendre toutes dispositions pour la sécurité des plongeurs.

#### Service(s) à contacter :

UTI Grande Saône, 26, Quai des Marans, 71000 MACON

Tél : 03 85 39 91 91

#### Date limite d'affichage :

21/04/2021

Par délégation

**Signé**

Sylvain CIERNIAK